MARCHE D'OTTAWA.

Vendredi, 3 septembre

VIANDE—Mouton par livre, 7c. à 9c.; Lard, par 100 livres, $7.00 à $7.50; Bœuf, par 100 livres pesant, $5.50 à $6.00; veau, de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 30c. à 35c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1.00c; oies, 50 à 00c; canards, par couple, 40c. à 50c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 16c. à 18c.; beurre frais, par livre, 20c. à 22c.; beurre, salé par livre, 15c. à 16c.; fromage, par livre, 12c. à 14c.; œufs, par douzaine, 12c. à 13c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 35c. à 40c.; navets, par minot, 30 c.; carottes, par minot, 30c. panais, par minot, 40c; oignons, par minot, $1.35 à $1 50.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 50c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot 60 à 65c.; pois, par minot, 63 à 65c.; fèves, par minot, 90c. à $1; orge, par minot, 50c. à 55c.; blé d'automne, par minot, $1.15; blé du printemps, par minot, $1.10 à $1.15.

FARINE—Extra double, par brl. $.650 à $6.75; extra, par brl, $6.50; No. 1, par brl, $6.25; gruau, par brl, $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $3; blé broyé, par brl. $6.50; provende, quintal, $1 à $1.10; bran, par 100 lbs. 70c.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 13c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 5c. à 7c; laine filée, 50 par lb; bas de laine, par paire, 20c à 30c.; foin, par tonne, $5 à $8.00; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $8.25 à $8.75; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de 80c. à 90c.; chacune.

Bois, de $3.00 à $3.50 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 2

Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.06 à 1.07
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 48 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Suif, tranquille et ferme, 6¾ à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.15.
Saindoux, 7.15.

Chicago, 2

Farine tranquille et nominale, reçu 8,183 brls.
Blé, 0.88¾.
Blé-d'Inde, 35⅞ pour août.
Avoine, 23¾
Lard haussé à $13.92.
Saindoux 7.30.

Milwaukee, 2

Blé, No 1, 0.89¼]

Londres, 2

Consolidés, 97 15/16 sur compte, 4½s 112⅞, 5s 106, Erié, 38⅞, do Préf. 00. Ill. Cent. 109.

Liverpool, 2

Coton actif et plus ferme, Uplands, 6 13/16, Orléans 6 15/16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	0	à	12	0
Blé du Printemps	8	6	à	9	04
Rouge d'Hiver	10	00	à	10	4
Blanc d'Hiver	9	6	à	9	8
Trefle	9	9	à	10	5
Blé d'Inde	5	0	à	0	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	2	à	00	0
Pois	7	2	à	00	0
Saindoux	39	3	à	00	0
Lard	62	0	à	00	0
Suif	35	6	à	00	0
Bœuf	57	0	à	00	00
Fromage	57	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 2

FARINE—Supérieure extrâ	5	50	à	5	60
Extrâ superfine	5	45	à	5	50
De goût	5	60	à	5	65
Extrâ du printemps	5	70	à	5	75
Superfine	5	25	à	5	50
Farine forte de boulangers	6	00	à	6	50
Fine	4	65	à	4	75
Moyenne	4	10	à	4	30
Recoupes	3	70	à	0	00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	85	à	2	90
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	05	à	3	10
Farine d'avoine	4	30	à	4	45

Farine de blé-d'inde, $2.70 à $2.75.
BLE—Blé canadien du printemps $1.20 à 0.00.
BLE-D'INDE—49c. à 50c.
AVOINE 33 à 34c. par 32 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—91 à 92 par 66 lbs
SEIGLE, 80 à 81c.
Lard, $17 00 à $17.50.
Saindoux, 9½ à 10.
Jambons, 10 à 12c.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 14 *août* 1880.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A,	1er rang,	limite nº 4,	39 milles carrés.		
"	"	"	5, 61½	"	"
"	"	"	6, 38¾	"	"
"	"	"	7, 16¾	"	"
"	"	"	8, 19¾	"	"
"	"	"	9, 34¼	"	"
"	"	"	10, 55	"	"
"	"	"	11, 55	"	"
"	"	"	12, 55	"	"
"	2e	"	1, 40½	"	"
"	"	"	2, 52¾	"	"
"	"	"	3, 55	"	"
"	"	"	4, 51	"	"
"	"	"	5, 50	"	"
"	"	"	6, 50	"	"
"	"	"	7, 50	"	"
"	"	"	8, 50	"	"
"	"	"	9, 50	"	"
"	"	"	10, 50	"	"
"	"	"	11, 50	"	"
"	"	"	12, 50	"	"
"	3e	"	1, 50	"	"
"	"	"	2, 50	"	"
"	"	"	3, 50	"	"
"	"	"	4, 50	"	"
"	"	"	5, 50	"	"
"	"	"	6, 50	"	"
"	"	"	7, 50	"	"
"	"	"	8, 50	"	"
"	"	"	9, 50	"	"
"	"	"	10, 50	"	"
"	"	"	11, 50	"	"
"	"	"	12, 50	"	"
Limite Canton Litchfield			4	"	"

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Rivière Rouge Sud A,			18 milles carrés.		
"	"	"	" B, 40		"
"	"	"	" C, 50	"	"
"	"	"	" D, 42	"	"
"	"	"	" E, 36	"	"
"	"	"	" F, 50	"	"
"	"	"	" G, 50	"	"
"	"	"	" H, 38½	"	"
"	"	"	" I, 34	"	"

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite nº	56,	Rivière Noire,	20 milles car.		
"	" 58,		"	18½	"
"	" 1,		"	49	"
"	" 2,		"	46	"
"	" II,		"	8½	"
"	" A.F.G,		"	38½	"
"	" 60,		"	25	"
"	" 3,	Riv. St. Jean,	25		"
"	" 4,	"	"	25	"
"	" 61,	"	"	25	"
"	" 62,	"	"	25¾	"
"	" 65,	"	"	20	"
"	" 67,	"	"	20	"
"	" 69,	"	"	17½	"
"	" 70,	"	"	16	"
"	" 71,	"	"	14	"
" canton Ashburnton et Montminy,				16	"

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite canton Painchaud,				15 m. c.	
" Lac Témiscouata nº 1,		Est,	1er rng.	36	"
" "	"	2,	" "	22½	"
" "	"	3,	" "	36½	"
" "	"	4,	" "	48	"
" "	"	5,	" "	40	"
" "	"	6,	" "	36	"
Limite canton Cabano,				16	"
" "	Packington	Nord-Est,		38½	"
" "	"	Sud-Ouest,		31½	"
" "	Robinson	Nord-Est,		38	"
" "	"	Sud-Ouest,		25	"
" "	Botsford	Nord-Est,		38	"
" "	"	Sud-Ouest,		33	"

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Lac Témiscouata,		nº 1,	2e rang,	54 m. c.	
" "	"	2,	"	45	"
" "	"	3,	"	45	"
" "	"	4,	"	40½	"
" "	"	5,	"	10	"
" canton Milnikek Nord,				20	"
" "	" Sud,			20	"
" rivière Jean Lévesque,		Nord,		4½	"
" "	"	Sud,		4	"
" canton Ouimet,				64	"
" arrière rivière Métis,				51	"
" canton Massé,		nº 1,	Ouest,	30	"
" "	Duquesnes,	2,	Sud,	7	"
" rivière Touladie,		1,	Nord,	20	"
" "	"	1,	Sud,	19½	"
" Kedzouick,		Ouest,		10	"
" "	Est,			10	"
" Causanpscul,		Nord,		10	"
" "	Sud,			10	"

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite rivière Nouvelle,		Ouest,		10 m. c.	
" "	"	Est,		10	"
" Township Ristigouche,				8½	"

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite canton Iberville,			34½	m. c.
" fleuve Saint-Laurent,		Ouest,	30	"
" "	"	Est,	30	"
" Rivière Laval,	Sud,		25	"
" arrière Sault au Cochon,	nº 1,	Est,	47	"
" "	"	2, "	40½	"
" "	"	1,	Ost, 17	"
" "	"	2, "	20	"

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur,	de $50	à	$100
" " Inférieur,	de 25	à	50
" du Saguenay et de Bonaventure,	de 8	à	15
" de Montmagny, Granville et de Rimouski,	de 8	à	25

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assist. Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumission pour la construction de Lignes Télégraphiques," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, à midi, 6 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de deux lignes télégraphiques, l'une de la Baie-Saint-Paul à Chicoutimi, *viâ* Saint-Urbain, l'autre de la Malbaie à l'embouchure de la Rivière Saguenay.

On pourra se procurer à ce bureau et aux bureaux de Poste de la Baie Saint-Paul, Saint-Alphonse (Baie des Ha! Ha!), Chicoutimi, Malbaie, Rimouski et Trois-Rivières, les formules de soumission et de devis, le ou après le 25 courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme *égale à cinq par cent* du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le département ne s'oblige pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 21 août 1880.

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On solliciie une visite.

A. BEAUVAIS,
200. rue Cumberland.

Lits de plume et oreillers faits sur les lieux. Toute la plume est nettoyée avant de s'en servir. Tout lit de plume acheté ici est garanti avoir été passé à la vapeur.

On paie le plus haut prix pour la plume.

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changements d'heures.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes

	Mixte.	Malle.	Express.
D'Hochelaga pour Hull	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	1.00 a.m.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
D'Hochelaga pour Québec	6.00 p.m	Passagers de nuit. 10.00 p.m.	3.00 p.m
Arrivant à Québec	8.00 p.m	6.30 a.m	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga	5.30 p.m	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	5.30 p.m		
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m.	Mixte. 6.45 a.m.	
De Saint-Jérôme pour Hochelaga		9.00 a.m.	
Arrivant à Hochelaga			

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit:

Départs d'Aylmer—7:45 et 11:00 a. m.; 4:30 et 8:30 p. m.

De Hull—9:00 a. m. et 12:50; 5:30 et 9:40 p. m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

Les trains du dimanche laissent Montréal et Québec à 4.00 p. m.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

Chemin de Fer Intercolonial,

SERVICE D'ETÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup	1.00	P.M.
" Trois Pistoles	2.05	"
" Rimouski	3.41	"
" Campbellton	7.55	"
" Dalhousie	8.31	"
" Bathurst	10.15	"
" Newcastle	11.40	"
" Moncton	2.10	A.M.
" Saint-Jean	6.05	"
" Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE
RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix ..... 15 cts chaque
Billets de saison $5.00
Do do pour dames 2.00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 7 heures p. m. à 10 hrs p. m.,

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement, aux mêmes conditions.

Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,
A l'est du pont de la rue Maria.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à
F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les ecoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique relies avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIERES.

6 septembre 1879. 1an.

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents a 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,
88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,
Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
DE PREMIÈRE CLASSE.
CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1an

vait qu'un simple ruban. Ils me demandèrent très poliment de leur montrer mon tableau, et je m'enpressai de les conduire dans la chambre au premier. J'enlevai la gaze dont j'avais pris soin de le couvrir, crainte de la poussière et des mouches, et tout joyeux en moi-même, à la pensée que cette visite pourrait vous être grandement utile par la suite, je me mis de côté pour les laisser regarder plus à laise. Je m'attendais à les voir se récrier dans l'admiration de votre travail. Je ne pensais guère que ce serait tout le contraire.

—Comment cela? dis-je, devenant pâle.

—Malheureusement, oui. A peine ils eurent jeté sur la peinture un coup d'œil, que je vis leurs figures s'allonger d'un air qui n'annonçait pas précisément la satisfaction. Le jeune homme en particulier, pirouettant sur ses talons, tourna le dos et je l'entendis s'écrier:

—Quelle charge, messieurs! C'est une croûte, une croûte absurde. Il n'y a rien là qui ressemble à de la peinture. Parole d'honneur, j'en ai la colique.

Mais apercevant tout à coup Félicie qui nous avait suivis et l'écoutait d'un air consterné:

—Ah! pardon, Mademoiselle, il paraît que cela vous chagrine? si j'avais su.... si j'avais pensé! Mais je n'ai parlé que de la peinture.... car, pour la ressemblance, oh! c'est ressemblant, très ressemblant, quoique moins bien encore que l'original, ajouta-t-il, sans doute par manière d'excuse et de compliment.

—Le fat! m'écriai-je aveuglé par la vanité.

—C'est ce que je pensais d'abord, reprit M. Dupré, mais, m'adressant aux deux autres messieurs décorés qui avaient l'air plus calme, et que je me rappelais maintenant avoir vu naguère dans le parc se promener avec sa majesté, je leur demandai de me dire franchement, la main sur la conscience, ce qu'ils pensaient et du tableau et du peintre. Et, mon pauvre Christophe, voici leur réponse, voici l'opinion exprimée par l'un d'eux et confirmée par l'autre.... Vous m'excuserez.... Christophe....

—Oui, oui, dis-je avec impatience.

—J'espère, mon digne monsieur, me dit-il, que vous n'avez pas payé cela cher?

—Pas précisément.

—Si peu que ce soit, je vous le dirai puisque vous le voulez, ce serait toujours trop. Notre jeune ami vous a tout à l'heure un peu vivement exprimé son opinion sur ce tableau. Son opinion au fond est la nôtre. Le malheureux qui a fait cela n'est pas un peintre, il ne le sera jamais. Et le meilleur conseil que vous puissiez lui donner, s'il est jeune encore et qu'il vous intéresse, c'est de jeter au feu ses pinceaux et de solliciter quelque part une place de commis aux écritures, à moins qu'il ne préfère, comme vous, le commerce, ce qui est une profession fort honorable. Tout vaut mieux, d'ailleurs, plutôt que de rester barbouilleur et peintre indigne de ce nom.

—Il a dit cela?

—Hélas! oui, mon ami! j'ai retenu mot pour mot....

—Et vous avez écouté jusqu'au bout? vous ne les avez pas pris par les épaules pour les mettre dehors? m'écriai-je avec véhémence.

—Je m'attendais à cette explosion, dit avec douceur M. Dupré, je conçois votre crève-cœur, Christophe. Mais d'abord, pour les mettre dehors de la façon que vous dites, j'étais seul. Puis c'eût été fort déplacé, puisqu'ils n'avait fait que répondre à ma question.... et qu'en prenant les choses comme il faut les prendre.... ils pouvaient nous rendre service, ils nous le rendaient réellement à vous comme à moi.

—Comment cela? demandai-je étonné.

—Oui, sans doute, ne nous donnaient-ils pas, selon moi, un excellent conseil après leur opinion si sincèrement, si loyalement exprimée?

—Des envieux! des ignorants!

—Dans leur position, est-ce possible? En les voyant surtout si unanimes, comment douter qu'ils eussent raison? Il me paraît évident maintenant, qu'avec votre état de peintre, le ménage ne pourrait que végéter misérablement. D'un autre côté, je ne puis assurer à ma fille qu'une dot médiocre; car j'ai fait, il y a peu d'années, des pertes considérables, et tout mon avoir maintenant consiste dans ma maison de commerce; une maison modeste, mais solide. Avec de l'activité on peut la développer, l'âge ne me le permet pas, mais vous, vous êtes jeune.

—Moi! m'écria-je stupéfait.

Oui, mon ami, suivez le conseil de votre illustre confrère, homme d'expérience et d'autorité, puisque vous ne sauriez être bon peintre, soyez honnête commerçant. A cette condition, mais seulement à cette condition, je donnerai mon consentement au mariage.

Je restai étourdi de la proposition que maintenant je juge ce qu'elle était, tout-à-fait raisonnable, et dont j'aurais dû être profondement reconnaissant. Mais la vanité m'aveuglait, et la chose me parut une énormité. A moi artiste, à moi de homme de talent et d'avenir, je m'obstinais à le croire, me proposer de quitter les pinceaux pour prendre le mètre! me proposer de laisser mon chevalet pour m'installer dans un comptoir! Moi devenir marchand, moi boutiquier! Je ne comprenais pas qu'on eût eu pareille idée. J'avais a me contenir, malgré mon amité pour M. Dupré et mes sentiments pour sa fille. Non, l'imbécile orgueil, la vanité exaspérée l'emportait sur toute autre considération, et je me crus magnanime en répondant à l'excellent homme:

—Monsieur Dupré, merci de vos bonnes intentions, mais votre proposition n'est pas de celle qu'on discute; elle est inacceptable en principe. De tout autre que vous même, je la prendrais comme une insulte.

—Mon enfant, mon cher Christophe, reprit-il avec émotion, vous répondez ainsi dans la chaleur du premier mouvement; mais je suis convaincu qu'après avoir réfléchi, consulté, vous en jugerez autrement. Je vous en prie, donnez-vous le temps de prendre conseil. Attendez quelques jours avant de fixer par une résolution irrévacable....

—Inutile, c'est inutile, monsieur Dupré, ma résolution est toute prise et il n'est pas de considération qui puisse l'ébranler. Non, jamais, vous entendez, jamais, je ne ferai à un intérêt quel qu'il soit le sacrifice de mon art, de mon avenir, de ma gloire.

—En dépit de ce jamais, Christophe, j'espère mieux de vous et de la réflexion, et votre réponse ne sera telle pour moi que dans huit jours. D'ailleurs, ne vous faites pas illusion. Ma fille est une personne trop sensée, une trop bonne chrétienne surtout, pour ne pas faire, s'il faut, violence à son cœur, plutôt que de se jeter témérairement et contre la volonté de ses parents dans un mariage que n'approuverait pas la raison, d'accord avec l'affection. Je ne lui ai rien caché de mes intentions, et elle m'a dit qu'elle les jugeait trop sages pour ne pas s'y conformer quoi qu'il lui en coûter. Mais justement la voici, demandez-lui ce qu'elle en pense.

—En effet, Mlle Félicie entrait en ce moment dans le jardin. Elle nous avait aperçus de la fenêtre, et, inquiète d'une conversation qui lui avait paru plus qu'animée, elle était accourue. Son père la mui au fait en quelques mots.

—Eh bien? lui demandai-je.

—Eh bien, répondit-elle, je pense, moi, que papa à raison: et puisqu'enfin, monsieur Christophe, ajouta-t-elle de sa voix la plus douce, puisqu'enfin, d'après des juges compétents et de leur avis unanime, vous vous abusiez sur votre vocation, il est de la prudence, du devoir même, d'en changer, surtout quand on vous offre en compensation de sérieux avantages, ce que beaucoup jugeraient le bonheur!

(A suivre.)